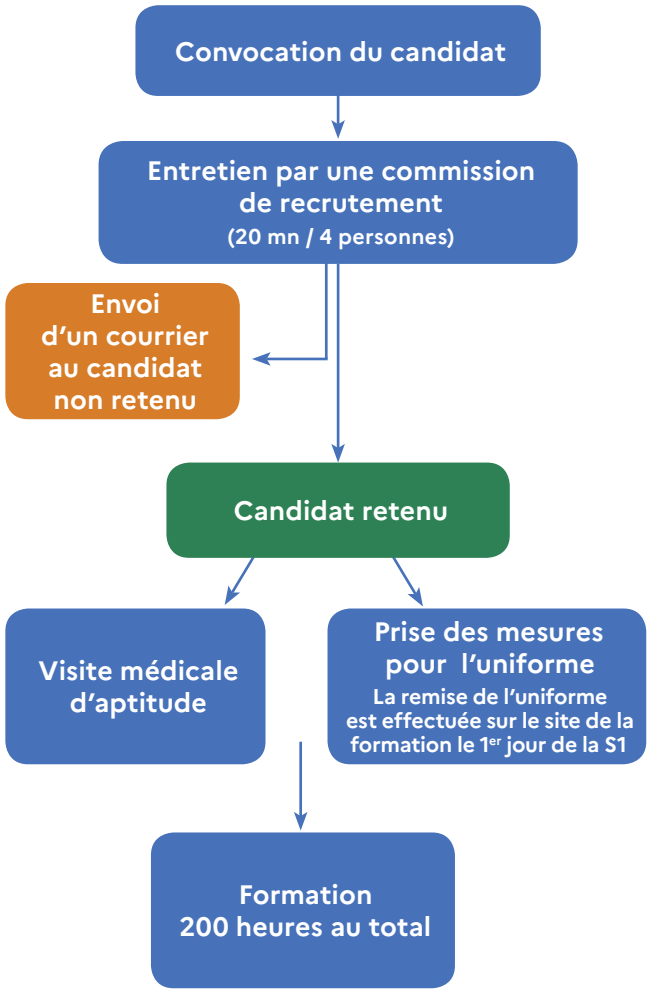
Votre parcours

Le bureau des réservistes, rattaché au service du recrutement de la préfecture de police *(direction des ressources humaines)*, gère le recrutement des réservistes opérationnels de Paris - petite couronne (*départements 75, 92, 93, 94*) et de la grande couronne (*départements 77, 78, 91, 95*).



Votre contrat et votre rémunération

Le nombre maximum de vacations annuelles est de 90.

Si vous déménagez...
Vous pouvez poursuivre vos missions au plus près de votre nouveau domicile.

Rémunération

En Île-de-France *(brut non imposable)*, policier adjoint réserviste : 80 €/jour

En province *(brut non imposable)*, policier adjoint réserviste : 74 €/jour

Renseignements / Contacts

PRÉFECTURE DE POLICE
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des réservistes

pp-drh-sdp-srpp-ro-recrute@interieur.gouv.fr

Pour en savoir plus :

** L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.*

PRÉFECTURE DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réservistes opérationnels
affectés en Île-de-France

INFORMATIONS



SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
Conception graphique : PP-DRH-SG-pôle communication
Impression DILT - 11/2022 - crédit photo : @DGPN / F.JAFFRÉ

La réserve opérationnelle, une force d'action et de protection au service de tous

La préfecture de police, placée sous tutelle du ministère de l'intérieur, se compose de 27 000 policiers, 8 500 sapeurs-pompiers de Paris mais également de plus 7 500 personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés, tous métiers confondus.

En rejoignant la réserve opérationnelle de la police nationale, vous agirez concrètement et utilement pour la sécurité.

Vous vivrez une expérience humaine, formatrice, au contact de policiers sur le terrain et de la population.

En tant que réserviste opérationnel de la police nationale, vous pourrez être employé, notamment :

. au sein de la DSPAP *(direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne)*, en commissariat à Paris et dans les départements de la petite couronne (*92, 93, 94*).

. au sein des DDSP *(directions départementales de la sécurité publique)* pour les départements de la grande couronne (*77, 78, 91, 95*).

. au sein de la PAF *(police aux frontières)*, à la gare du Nord, à Orly ou à Roissy.

. au sein des CRS *(compagnies républicaines de sécurité)*, hors maintien de l'ordre.

Votre formation

PREMIÈRE PÉRIODE - *Période de préparation :*
Formation théorique à la réserve opérationnelle de la police nationale

Elle est constituée :

• d'un enseignement en e-learning : organisation de la police nationale, corps et grades, classification tripartite des infractions

• de deux semaines en internat : habilitation au port d'arme, cadres juridiques, accueil du public, contrôle d'identité, déontologie, techniques de défense et d'intervention.

Chaque année, trois sessions de préparation sont organisées sur deux sites différents.

E-learning 20h formation
(e-campus de la police nationale)

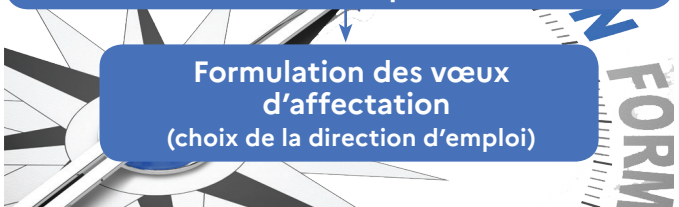
↓

S1+S2 = deux semaines = 10 jours de formation en internat dans une structure police la plus proche du domicile.

Pour les résidents de Paris et de la petite couronne : à Paris.
Pour ceux de la grande couronne : à Lagny (77).

Évaluation :
Vérification de la motivation et du comportement du candidat.
Contrôle de l'aptitude au port de l'arme.

Cette formation n'est pas rémunérée.



Formulation des vœux d'affectation
(choix de la direction d'emploi)

SECONDE PÉRIODE - *Formation initiale :*
Formation approfondie et spécialisation

Elle est constituée :

• d'un enseignement en e-learning : droit pénal spécial, relation police-population, sécurité routière, patrouille sur la voie publique, secourisme.

• de deux semaines en présentiel (externat) : procédure radio, patrouille pédestre, techniques de défense et d'intervention, pratiques professionnelles en intervention, secourisme (PSC1), présentation des spécificités de la direction d'accueil.

La formation en présentiel est rémunérée.

E-learning 20h formation
(e-campus de la police nationale)

↓

S3+S4 = deux semaines = 10 jours en présentiel organisés par le centre de formation de la direction d'affectation comptant pour la période d'essai de 15 jours.

Les dates seront définies avec celui-ci.

S3 = formation approfondie
S4 = formation de spécialisation

Le contrat d'engagement à servir sera signé en fin de S2.

Cette période sera rémunérée en vacations.

↓

Le réserviste est prêt à servir
Le contrat peut être renouvelé dans la limite maximale d'une durée d'engagement à servir de 5 ans